

# Camp de jour 2019

## Le Circus de M. Imaginarium



VILLE DE  
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES



Bonjour chers parents,  
Un autre été se dessine à l'horizon et qui dit été dit vacances. Le service des loisirs et des saines habitudes de vie est heureux de vous offrir, encore cette année, un camp de jour (8 semaines) qui saura égayer et dynamiser les vacances de vos enfants. Vous pourrez compter sur une équipe d'animatrices et d'animateurs passionnés qui mettront tout en œuvre pour faire de cet été, l'un des plus amusants.

Nous espérons de tout cœur que le camp de jour, le Club Ado et les camps spécialisés répondront à vos attentes ainsi qu'à celles de vos enfants. Pour toutes questions ou commentaires, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741, poste 232. Une soirée d'information et d'inscription se tiendra le 2 avril à 19h au centre communautaire.

**Inscriptions : Du 1<sup>er</sup> au 26 avril 2019 au service des loisirs**

<b>Tarification</b>	1 <sup>e</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant
Camp de jour / semaine 2 à 8	70 \$	52,50 \$	35 \$
Camp de jour/ semaine 1, sans sortie et 1 repas	56 \$	42 \$	28 \$
Camp de jour /forfait été	477 \$	357,75 \$	238,50 \$
Service de garde / semaine 2 à 8	12,25 \$	9,19 \$	6,13 \$
Service de garde / semaine 1, 4 jours	10 \$	7,50 \$	5 \$
Service de garde / forfait été	89 \$	66,75 \$	44,50 \$
Sortie seulement	36,50 \$	27,38 \$	18,25 \$
Camps spécialisés du 20 au 24 août 2019 (SDG inclus)	86,50 \$	64,88 \$	43,25 \$
Frais d'administration et chandail / enfant pour l'été	31,50 \$		
Frais de retard après le 27 avril 2019	26,50 \$		



Semaine no.	Date
1	25 au 28 juin
2	1 au 5 juillet
3	8 au 12 juillet
4	15 au 19 juillet
5 *	22 au 26 juillet
6 *	29 juillet au 2 août
7	5 au 9 août
8	12 au 16 août
<b>Forfait</b>	25 juin au 16 août

\* Semaines de la construction

## Remboursement et retard

Toute demande de remboursement doit se faire par écrit et sera traitée selon la politique établie. **Une fois la semaine débutée, aucun remboursement ne peut avoir lieu pour cette semaine.** Pour ceux qui désirent ajouter une semaine en cours d'été, vous devez inscrire votre enfant au plus tard, le jeudi précédant la semaine choisie. Des frais de retard de 26,50 \$ par enfant seront applicables pour toute nouvelle inscription faite après le 27 avril 2019.

## Tableau résumé des programmes offerts au camp de jour

	Camp de jour régulier	Club ado	Camp avec concentration
<b>Pour qui ?</b>	Les élèves de la maternelle à la 4 <sup>e</sup> année du primaire	Les élèves de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année du primaire	Les élèves de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année du primaire
<b>Comment sont formés les groupes ?</b>	Les enfants sont regroupés par niveau scolaire	Un seul grand groupe avec plusieurs animatrices ou animateurs	Un groupe multi niveau
<b>Quel est l'horaire</b>	Du 25 juin au 16 août 2019 du lundi au vendredi de 9h à 16h		
<b>De quelle façon est élaboré l'horaire hebdomadaire ?</b>	L'animatrice ou l'animateur planifie l'horaire de la semaine	Les jeunes participent à l'élaboration de certaines plages horaires	L'avant-midi est consacré à des activités artistiques
<b>Y a-t-il un service de garde ?</b>	Oui, de 7h à 9h et de 16h à 18h (Frais supplémentaires)		
<b>Comment s'inscrire ?</b>	En personne au bureau du service des loisirs et des saines habitudes de vie		
<b>Est-ce que la sortie est incluse ?</b>	Une sortie par semaine est incluse		
<b>Y a-t-il des repas chauds ?</b>	2 repas chauds par semaine sont compris (lundi et mercredi) *Si votre enfant a des allergies, veuillez nous en aviser.		

## Renseignements sur l'équipe

La ville respecte les normes en matière d'encadrement soit 1 adulte pour 10 à 15 enfants selon l'âge et 1 adulte pour 20 enfants au service de garde. Vos enfants seront encadrés par une équipe expérimentée et compétente :

- La chef du service et la technicienne en loisir ;
- L'animatrice principale et la commissionnaire ;
- 24 animatrices et animateurs
- 3 accompagnatrices et accompagnateurs ;
- 3 sauveteurs ;

Tous ont suivis une formation en premiers soins (8h) et en animation (plus de 30 heures). Notre taux de rétention moyen est de 3 étés d'expérience. Cela signifie que nous pouvons compter sur des employés fidèles !

Une vérification des antécédents judiciaires est effectuée pour tous les membres de notre personnel. De plus, certaines animatrices et animateurs seront épaulés par des adolescentes et adolescents bénévoles.



## Mission et objectifs

Le camp de jour et ses programmes visent à permettre aux enfants de vivre des expériences de loisirs variées dans un cadre récréatif, accessible, éducatif, sécuritaire et enrichissant. Nous portons une attention particulière à la sensibilisation de tous les participant(e)s au respect (autrui, matériel...), afin que toutes et tous s'amuse(nt) dans un milieu sain et harmonieux.

## Activités offertes

- ✿ Activités sportives, culturelles, scientifiques et artistiques
- ✿ Activités récréatives et Jeux coopératifs
- ✿ Activités quotidiennes à la piscine
- ✿ Sorties variées (voir page 5)
- ✿ Visites variées (Bosco, police, pompier, vidéo clip, maison des jeunes, etc.)
- ✿ Grande fête de fin d'été

## Sites d'activités variés

Les activités du camp de jour se déroulent sur différents sites de la ville soit :

- Le pavillon Monseigneur-Jetté de l'école et la bibliothèque ;
- Le pavillon Dominique-Savio de l'école
- Les parcs, les jeux d'eau et terrains sportifs de la Ville ;
- L'église et son boisé ;
- Le centre communautaire et la piscine municipale

## Horaire-type d'une journée

7h à 9h	Service de garde au Gymnase de Dominique-Savio
8h50	Arrivée et prise de présences
9h à 12h	Activités variées *
12h à 13h	Dîner
13h à 15h45	Activités variées
15h45 à 16h	Rassemblement pour le départ
16h	Fin des activités et départ
16h à 18h	Service de garde au Gymnase de Dominique-Savio



## Programmation hebdomadaire

Chaque semaine, une programmation détaillée des activités à venir la semaine suivante sera remise à votre enfant. Par le biais de cette feuille, vous serez informés des activités planifiées, comprenant la sortie, les repas, ainsi que d'autres informations pertinentes. Cet horaire est également disponible au bureau des loisirs et des saines habitudes de vie à partir du jeudi précédent la semaine de camp. Pour le camp artistique, l'avant-midi est toujours consacré à des activités en lien avec ce thème.

## Le Club Ado

Un Club Ado a été mis sur pied uniquement pour les élèves qui sont présentement en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ils auront leur quartier général propre à eux avec une routine adaptée. Ils participeront à l'élaboration de



l'horaire hebdomadaire en plus de mettre sur pied des projets spéciaux incluant des déplacements à vélo, hors des limites habituelles de la Ville. Lors des sorties, des activités encore plus délirantes leurs seront réservées ! Pour faciliter le quotidien des familles, l'horaire est le même que le camp de jour régulier et la politique familiale s'applique.

## Carnet de communication

À la première journée de votre enfant au camp, un carnet de communication lui sera remis. Ce carnet se veut un moyen de communication entre vous et l'animateur ou l'animatrice, qui vous permettra d'en savoir davantage sur les activités qui auront lieu au cours de l'été. Chaque journée spéciale ou sortie y est inscrite avec les heures d'arrivée et de départ ainsi que des consignes particulières. Vous y trouverez les menus des dîners communautaires et toutes autres informations pertinentes.



Ce carnet est également mis à votre disposition pour y noter toutes informations que vous jugez importantes à communiquer aux animatrices et animateurs telles que la personne qui viendra chercher l'enfant le soir même ou son état de santé. Chaque jour, la personne responsable de votre enfant évaluera son comportement à l'aide d'un système de légende. Il ou elle pourra également inscrire des commentaires et répondre à vos questions. N'hésitez pas à l'utiliser et à le consulter quotidiennement. De plus, il nous fera plaisir de vous rencontrer à tout moment, si vous en manifestez le besoin.

## Contenu du sac à dos idéal

Votre enfant devra apporter à tous les jours les articles suivants dans son sac à dos :

- Un maillot de bain (Idéalement le mettre le matin sous les vêtements)
- Une serviette de plage
- Une crème solaire (nous vous conseillons fortement de l'appliquer à votre enfant à chaque matin)
- Un dîner froid\*
- Deux collations
- Bouteille d'eau froide

\*Il n'y a pas de réfrigérateur ni de micro-ondes sur le site donc, prévoyez le dîner en conséquence. Les lundis et mercredis, des repas chauds sont inclus mais sans les breuvages ni les collations de la journée.

Assurez-vous que tous les effets personnels de votre enfant **soient bien identifiés**. De plus, son sac doit être le plus petit et le plus léger possible puisque c'est lui qui doit le porter lors des déplacements.



## Visite quotidienne à la piscine

Lorsque la température le permet, nous allons à la piscine municipale. Des périodes de 45 minutes à 1 heure sont allouées à chaque groupe. Un maximum de 5 groupes à la fois fréquentent la piscine de façon à diminuer l'achalandage et ainsi offrir une période de baignade plus agréable et sécuritaire pour tous. Lors de la première visite à la piscine, les sauveteurs expliquent aux enfants les différents règlements et évaluent tous les baigneurs. Tous les enfants qui fréquentent le camp de jour porteront un bracelet de couleur selon leur niveau de nage.



Ce bracelet est remis à l'enfant avant chaque baignade et signifie son niveau de nage. Ce niveau peut être déterminé par le sauveteur ou encore par le parent qui nous en fait part. Au cours de l'été, il est possible que votre enfant développe ses aptitudes de nageurs. Si votre enfant demande à ne plus porter d'objet de flottaison, ce privilège lui sera accordé uniquement si vous en donnez l'autorisation et si l'évaluation du sauveteur est positive. Il vous est également possible de laisser en permanence sa veste de flottaison à la piscine. Un endroit est réservé à cet effet. N'oubliez pas de bien l'identifier ! Par contre, la ville n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

# DINERS COMMUNAUTAIRES ET SORTIES DE L'ÉTÉ 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI
24 JUIN – CONGÉ	JOURNÉE D'OUVERTURE	26 JUIN Tacos à la viande (tomate, laitue, salsa, fromage,) salade de maïs, pouding à la vanille
1 JUILLET Farfalles aux saucisses, salade de légumes, cubes de fromage, fruits de saison	2 JUILLET <u>Centre des sciences</u> Départ : 9h Retour : 16h	3 JUILLET Sous-marin (steak-fromage), crudité, croustade aux pommes
8 JUILLET Tortellini sauce rosée, morceaux de fromage, salade du chef, carrés aux bleuets	9 JUILLET <u>Parc Atlantide</u> Départ : 9h Retour : 16h	10 JUILLET Jambon à l'ancienne, riz aux légumes, salade jardinière, biscuit avoine et raisin
15 JUILLET Riz au poulet, egg roll, salade verte, gâteau renversé aux fraises	16 JUILLET <u>Activac-Dans l'univers de Griffon</u> 9h à 16h sur le site	17 JUILLET Boulettes à la suédoise sur nouilles aux œufs, méli-mélo de légumes, galette à la mélasse
22 JUILLET Spaghetti sauce à la viande, pain, salade César, muffin aux fruits des champs	23 JUILLET <u>3,2,1 Cirque !</u> 9h à 16h sur le site	24 JUILLET – NOËL DU CAMPEUR Tourtière, purée de pommes de terre, macédoine aux légumes, tartelette au sucre maison
29 JUILLET Mac & cheese au jambon, salade verte, pain aux bananes	30 JUILLET <u>Maternelle à la 4<sup>e</sup> année :</u> <u>Funtropolis</u> <u>Club ado : BMX et escalade</u> Départ : 9h00 Retour : 16h	31 JUILLET Fajitas au poulet, salade de carottes, petits biscuits et compote de fruits
5 AOÛT Pâté chinois, salade du chef, pain et beurre, gâteau aux carottes	6 AOÛT <u>Royaume de Nulle Part</u> Départ : 9h Retour : 16h	7 AOÛT Hamburger, frites, tomates et concombres, shortcake aux fraises
12 AOÛT Pizza pepperoni et fromage, salade César, cantaloup	13 AOÛT <u>Fête de l'enfant au parc des Champs Élysées</u> Départ : 9h Retour : 16h	14 AOÛT Épluchette de maïs avec hot-dog, salade de choux, brownies



Veillez noter que les breuvages et les collations ne sont **pas** inclus dans les repas communautaires. Vous devez donc en prévoir pour vos enfants.

Dans le cas où l'enfant serait allergique au repas offert, vous devez prévoir un lunch.

# Fonctionnement général

→ INTERDIT AU CAMP :

- Les jeux personnels (Nintendo DS, Bakugan, cartes, cellulaire, Ipod...).
- Les boissons énergisantes (RedBull, Monster, RockStar...)

→ DÉPART DE L'ENFANT : Il doit obligatoirement aviser son animatrice ou animateur ou bien, le service de garde.

→ RETARD OU DÉPART HÂTIF : Vous devez vous présenter au bureau du service des loisirs. Nous nous assurerons qu'il rejoigne son groupe ou qu'il quitte avec une personne autorisée.

→ CHANDAIL DE CAMP : À porter obligatoirement en sortie. Le numéro de téléphone de l'animatrice principale y figure.

→ CONDITION DE SANTÉ : Il est de votre devoir d'aviser l'animatrice/teur de votre enfant et l'animatrice principale de toutes informations relatives à la santé de votre enfant afin que ceux-ci puissent intervenir efficacement ;

→ MÉDICAMENTS : Veuillez le remettre à l'animateur et signer le formulaire « autorisation médicale » lui permettant d'administrer le médicament à votre enfant.

→ ACCIDENT : Lorsque survient un accident, un rapport est complété par l'animateur et signé par le parent afin de déterminer la cause et d'effectuer un suivi.

→ URGENCE : l'animatrice principale se réserve le droit de contacter une ambulance. Dans ce cas, nous communiquerons rapidement avec les parents.

→ SORTIES À VÉLO : Un casque est obligatoire. Le Club Ado fera une randonnée à tous les jeudis. Le groupe des 9-10 ans pourront faire du vélo à l'intérieur d'un périmètre restreint.



# CODE DE VIE

La direction a mis en œuvre une politique "tolérance zéro" pour les enfants et les parents, ayant un comportement inapproprié. La ville se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à **favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux**. Pour y arriver, le camp de jour et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc sollicités à travailler en équipe avec les employés du camp de jour de la ville de Notre-Dame-des-Prairies.

## Règles de conduite à l'intérieur du code de vie

Le code de vie est basé sur la valeur du **RESPECT**, afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour. Bien entendu, le code de vie s'applique également dans le cadre des activités extérieures et des déplacements en autobus.

- L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, moqueries, etc.) et physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.), un responsable communique automatiquement avec les parents.
- L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activité. Ses vêtements ne doivent pas porter d'inscriptions ou de dessins à caractère haineux, violent et obscène.
- L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par la ville de Notre-Dame-des-Prairies.

## Étapes dans l'application des sanctions à un manquement au code de vie

1. Advenant un manquement au code de vie, une note sera inscrite au carnet de communication de l'enfant.
2. Si le comportement persiste, une feuille de suivi sera complétée par l'animateur et devra être signée par le parent. Une conversation entre le parent et un responsable du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp.
3. Une deuxième feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée, applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec la directrice des loisirs avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une troisième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été.

L'intimidation et la violence (bagarre, bousculade, désorganisation – crise, violence physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont interdits en tout temps dans l'environnement du camp de jour. Une intervention est nécessaire.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, âge, maturité et aptitude de l'enfant) à des sanctions. Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre. Ainsi, les étapes 1, 2, ou 3 peuvent être omises.

